

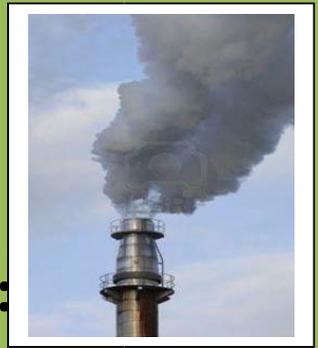
# « MAI-MAGANA »

« Coordination de la société civile d'Arlit »

## Niger

## INDUSTRIES EXTRACTIVES :

**URANIUM, BONHEUR OU MALHEUR DES PEUPLES ?**



BULLETIN D'INFORMATION DE L'ORGANISATION NON GOUVERNEMENTALE POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET LE MIEUX-ETRE (Aghir'in'man)

« Sponsorisé par le Fondation Rosa Luxemburg Stiftung de la RFA. Ces publication, ou extraits, peuvent être utilisées par autrui gratuitement à condition qu'elles fassent référence à la publication d'origine ». « Le contenu de la présente publication relève de la responsabilité exclusive d'Aghir'in'man et ne reflète pas nécessairement la position de RSL »

N° 000 -mars 2017

« L'exploitation et la gestion des ressources naturelles et du sous sol doit se faire dans la transparence et prendre en compte la protection de l'environnement, du patrimoine culturel ainsi que la préservation des intérêts des générations présentes et futures » (constitution du Niger article 149).



Interview du maire d'Arlit  
Abdourahmane Maouli :

**Azelik, des fièvres suspectes**

Les habitants s'interrogent sur la responsabilité de la mine d'uranium de la SOMINA



Un demi-siècle d'exploitation d'uranium au Niger par AREVA, **fouiller dans l'histoire pour préparer l'avenir**



Accident d'un camion d'uranium AREVA au Benin

15% de la redevance minière sur l'exploitation de l'uranium, l'Etat du Niger doit plusieurs années à la région d'Agadez, environ 11 milliards de FCFA : publiez ce que vous payez et payez ce qu'on vous devez ?

Voilà dix-sept ans qu'est née l'ONG Aghirin'man, une organisation non gouvernementale pour la protection de l'environnement et le mieux-être. Créée au cœur de l'industrie minière de l'uranium au Niger et ayant choisi de baser son siège social à Arlit, l'ONG Aghirin'man, «bouclier de l'âme en langue locale Tamacheq», avait pour but d'œuvrer pour la protection de l'environnement autour des sites miniers, défendre les droits humains et les intérêts des populations face aux exploitants miniers que sont l'Etat et les multinationales.



En 2000, le citoyen nigérien n'avait aucune idée du danger que représentaient les rayonnements ionisants (radioactivité) pour la santé humaine de même que ses impacts négatifs pour l'environnement. Mais, aujourd'hui, en 2017, bien des progrès ont été réalisés dans le domaine de la protection des travailleurs et des populations riveraines à travers des formations, des sensibilisations. Que des progrès dans la participation des exploitants miniers dans le développement local et leur conscientisation sur leur responsabilité sociétale !

Beaucoup de grincement des dents, beaucoup d'animosité et d'incompréhensions au cours de ce périple, jalonné de menaces, d'intimidations, mais enfin le résultat des avancées satisfait et encourage tout le monde en particulier les exploitants miniers. Il s'agit là d'une histoire sans écriture visible dont les écrits existent quand même. Aujourd'hui, après avoir créé la première organisation de protection de l'environnement dans les zones où sont implantés les sites miniers, pour la première fois, une coordination de la société civile au Niger (aucune n'existait même à Niamey en 2003) et dans les zones d'exploitation des ressources naturelles, voilà un bulletin d'information «**Mai-Magana industries extractives**» au cœur de l'exploitation de l'uranium, du charbon, de l'or et du pétrole. Bien sûr que des organisations de la société civile dans le domaine, comme le ROTAB, le GREN créées après, ont apporté une contribution inestimable dans ce combat citoyen.

Le bulletin d'information «**Mai-Magana industries extractives**» (celui qui a la parole sur les industries extractives, en langue locale Haoussa), va donner

l'information sur l'exploitation des ressources naturelles en temps réel. Ce trimestriel, en plus de tous les récits de ces exploitations minières, va donner la parole aux citoyens, aux autorités locales et nationales, aux exploitants miniers.

De ces slogans « **Uranium, bonheur ou malheur des peuples** » et « **L'exploitation et la gestion des ressources naturelles et du sous-sol doit se faire dans la transparence et prendre en compte la protection de l'environnement, du patrimoine culturel ainsi que la préservation des intérêts des générations présentes et futures** » (constitution du Niger article 149) », la réponse viendra de qui ?

Le bulletin trimestriel « **Mai-Magana industrie extractives** » est un outil adapté pour assurer la prévention des atteintes aux droits fondamentaux et à l'environnement, renforcer l'écoute entre citoyen, Etat et exploitants miniers.

Ce bulletin, à la fois modeste, ambitieux et réaliste, est destiné à tous ceux qui s'interrogent sur les réponses possibles et souhaitables aux désordres actuels dans l'exploitation des ressources naturelles. Il apporte des réponses qui devaient stimuler le débat, tout en invitant à l'engagement des citoyens, des entreprises et l'Etat.

« **Mai-Magana industries extractives** » vous sera distribué gratuitement grâce à notre partenariat avec la fondation Rosa Luxemburg, qui a déjà permis d'organiser en 2014, 2015 et 2016 trois fora sur « **la protection de l'environnement, la paix et la sécurité autour des sites miniers de la région d'Agadez** » à Agadez, « **Alimentation en eau autour des sites miniers dans la région d'Agadez** » à Arlit, « **Le réaménagement des sites miniers** » à Arlit.

«**Mai-Magana industries extractives**» comptera dans ses parutions trimestrielles, plusieurs rubriques dont : l'éditorial, les activités courantes de l'ONG, les interviews des acteurs (gouvernorat de la région, préfectures, maires des communes, société civile, directeurs des sociétés minières), les informations actuelles dans les mines au Niger et ailleurs. La redistribution de ressources financières générées par l'exploitation minière et enfin une rubrique «**Un demi-siècle d'exploitation d'uranium au Niger, fouiller dans l'histoire pour préparer l'avenir**». Bonne lecture...

Rhamar Ilatoufegh

## Azelik, des fièvres suspectes

## Les habitants s'interrogent sur la responsabilité de la mine d'uranium

Almoustapha ALHACEN, président de l'ONG AGHIRIN'MAN (ARLIT, Niger) a signalé une situation sanitaire préoccupante dans le village d'AZELIK (région d'Agadez) et les campements alentour. Les habitants s'interrogent sur la responsabilité de la mine d'uranium.

**A**lmoustapha ALHACEN : « Depuis le 4 janvier 2017, il a été signalé dans le village d'Azelik où est installée la SOMINA qui exploite l'uranium, des morts de personnes suite à une forte fièvre, des maux de tête et vomissements. Selon les informations plus de 300 personnes souffraient de ces symptômes et six personnes en sont mortes. Nous avons été interpellés par des personnes pour savoir s'il n'y a pas de lien avec la situation minière. » La mine d'uranium n'a fonctionné que quelques années. A-t-elle déjà entraîné une contamination environnementale notable ?

Pour Bruno Chareyron, directeur du laboratoire de la CRIIRAD (Commission de Recherche et d'Information Indépendante sur la Radioactivité) [1] : « la société chinoise SINO-URANIUM, à travers sa filiale la **Société des Mines d'Azelik (SOMINA)**, a ouvert une **mine d'uranium** à Azelik, dans



L'équipe d'Aghirin'man contrôle la radioactivité des déchets de la SOMINA

la **commune d'Ingall**, zone de la **cure salée** à environ 150 km au nord-ouest **d'Agadez**. A partir de **2007**, le site a été progressivement mis en exploitation, avec la construction d'une première usine « pilote » (actuellement abandonnée) puis d'une usine d'extraction de l'uranium qui a produit ses premiers fûts de concentré d'uranium début **2011**. La production est actuellement arrêtée du fait de l'effondrement des cours de l'uranium, mais la contamination radiologique et chimique est bien présente. L'étude conduite en 2015 par la CRIIRAD avec la participation des ONG AGHIRIN'MAN, OUGBOUL OUNFAS, SAHARA-ELIKI et AREN a permis de constater une si-

tuation environnementale préoccupante à Azelik. Des déchets radioactifs sont à l'air libre (stériles uranifères et résidus d'extraction de l'uranium) comme d'ailleurs les cendres de la centrale thermique qui contiennent des métaux lourds tels que aluminium, chrome, plomb, titane. Les animaux d'élevage s'abreuvent d'eau contaminée par des métaux lourds (aluminium, arsenic, etc) et des éléments radioactifs (uranium et ses descendants). Des effluents liquides ont été déversés directement dans l'environnement. La population va même récupérer des toiles radioactives sur le site industriel SOMINA pour s'en servir de bâches, etc.. ».

(suite en page 4)



La population d'Azelik utilise des toiles radioactives de la mine d'uranium

(suite de la page 3)

La population d'Azelik utilise des toiles radioactives de la mine d'uranium

*Cette contamination pourrait-elle être un des facteurs expliquant les pathologies constatées actuellement à AZELIK ? Pour tenter de répondre à cette question, il faudrait en préalable avoir un diagnostic précis de ces pathologies ? La situation n'est pas très claire à ce sujet.*

En effet, dans la région de Tahoua, qui jouxte la région d'Agadez au sud-ouest, le Ministère de la santé du Niger a notifié à l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé), le 30 août 2016, des décès inexplicables de personnes ainsi que des décès dans le bétail. La FVR (**Fièvre de la Vallée du Rift**) aurait été diagnostiquée chez certains patients. Le bulletin du 14 décembre 2016 de l'OMS [3] comptabilise 384 cas suspects et confirmés et **33 décès** dans la **région de Tahoua** depuis le 8 août 2016. Le bulletin précise « *Le district de Tchintabaraden reste toujours le plus touché avec 66% des cas et concentre 45% des décès notifiés* ». Tchintabaraden est situé à environ **200 kilomètres au sud sud-ouest d'Azelik**.

Mais les bulletins de l'OMS laissent planer le doute sur la nature exacte des pathologies. Le bulletin du 24 novembre 2016 [4] indiquait : « *Étant donné que*



Cette situation interpelle les habitants d'Azelik qui font tout de suite un lien avec les conséquences de l'exploitation de l'uranium à AZELIK.



*plus de 90% des échantillons ont donné des résultats négatifs pour une infection récente par la fièvre de la vallée du Rift » « et comme les femmes au foyer et les enfants représentent une part croissante de la population touchée, il faut élargir l'enquête pour identifier d'autres causes possibles. À cet égard, on met actuellement au point un protocole d'enquête adapté recouvrant les maladies infectieuses et non infectieuses ainsi que les agents chimiques et les toxines. »*

Le bulletin du 14 décembre 2016 [3] confirme que la Fièvre de la Vallée du Rift ne permet d'expliquer qu'un nombre limité de cas : « *Au total depuis le début de l'épidémie, quatorze cas seulement sont revenus positifs à la FVR (Sérologie et Virologie moléculaire) provenant de deux districts de la région sanitaire de Tahoua à savoir les districts sanitaires de Kéita et de Tchintabaraden* ». De quelle pathologie souffrent alors les autres malades ?

La confusion est renforcée par le fait que pour le secteur d'Azelik, touché plus récem-

ment par des fièvres (a priori depuis le 20 décembre), les autorités n'évoquent pas la FVR. Le Ministère de la Santé du Niger cité par l'agence de presse APA [2] invoque le **paludisme** et la **pneumopathie due au froid** : « *Au total, 313 personnes ont été consultées du 4 au 5 janvier 2017 dont 102 positifs au test rapide du paludisme, le reste des malades se plaignant pour la plupart, de pneumopathie et de rhume. Ces affections respiratoires sont favorisées par la vague de froid intense de ces derniers temps* ».

Cette situation interpelle les habitants d'Azelik qui font tout de suite un lien avec les conséquences de l'exploitation de l'uranium à AZELIK.

Selon l'OMS [4] : « *Cette flambée épidémique a également coïncidé avec le rassemblement annuel de la Cure Salée à Ingall (près d'Agadez), dans la région de Tahoua, où se retrouvent des éleveurs nomades venus avec leurs bêtes du Niger et de pays voisins. D'après les estimations, 2 millions de bêtes et de petits ruminants se trouvaient dans la zone tou-*

chée au début de la flambée épidémique ».

Pour Bruno CHAREYRON, « la mine et l'usine d'extraction de l'uranium ont gravement perturbé l'environnement à AZELIK. Les animaux et les humains sont désormais exposés de manière chronique à des métaux lourds dont certains sont en outre radioactifs et à des substances chimiques présentes dans l'air ambiant et certaines eaux. Sur le long terme, l'exposition qui en découle pour les animaux et les populations est de nature à affaiblir les défenses immunitaires et à induire un certain nombre de pathologies cancéreuses et non cancéreuses. L'enquête conduite sur le terrain en avril 2015 par l'ONG AREN a confirmé que les éleveurs locaux déplorent le décès inexplicable de certaines d'animaux ces dernières années. Ce qui se passe à Azelik est profondément choquant. Il faudrait exiger de l'exploitant de la mine d'uranium un minimum de travaux de confinement des déchets

radioactifs et de réaménagement du site industriel ».

L'exploitation de la mine d'uranium de la SOMINA a manifestement apporté plus de désagréments que de bien-être aux populations de la région.

Selon Almoustapha ALHACEN « La pauvreté s'est aggravée dans le village, il y trois mois le président de la CNDH (Commission Nationale des Droits Humains) était en visite à Azelik et dans une interview qu'il a accordé au journal «AIR-INFO», il a exploré la situation et a envoyé cinq tonnes de vivres pour aider les populations. Le 6 janvier 2017, la primature du Niger a distribué des vivres à la population d'Azelik ».

Non seulement les populations d'Azelik se trouvent toujours dans une grande pauvreté, mais avec en plus désormais un environnement dégradé, un cheptel affaibli, et une exposition chronique à des substances toxiques....

Il y a donc lieu que l'Etat du Niger prenne en charge cette situation à travers des me-

sures concrètes relatives au réaménagement du site de la SOMINA conformément à la réglementation du Niger notamment la loi cadre relative à la gestion de l'environnement dans ces principes fondamentaux de prévention, précaution, pollueur payeur, responsabilité, participation et de subsidiarité.

[1] La CRIIRAD a réalisé des contrôles à AZELIK (rapport CRIIRAD N°15-58 : Mission de contrôles radiologiques dans l'environnement de la mine d'uranium SOMINA à AZELIK (Niger), 15 décembre 2015. Cette étude a été réalisée avec le soutien financier de CARE DANEMARK.)

[2] <http://www.apanews.net/index.php/fr/news/Niger-Sant%C3%A9>

[3] OMS : Rapport de la situation épidémiologique DE LA FIEVRE DE LA VALLE DU RIFT AU NIGER, 14 Décembre 2016.

[4]OMS : <http://www.who.int/csr/don/24-november-2016-rift-valley-fever-niger/fr/>



Cadavre de dromadaire dans la mare du forage de Joumoumourout



## Renversement d'un véhicule de transport de concentrés uranifères d'AREVA au Bénin Nécessité de renforcer la sécurité des Transports de matières radioactives

### Accident d'un véhicule de transport de concentrés uranifères

Les filiales d'AREVA au Niger exploitent des mines d'uranium dans la région d'Arli et expédient les concentrés uranifères par camion jusqu'au port de Cotonou au Bénin. Le dimanche 12 février 2017, un camion transportant des containers de concentrés uranifères s'est renversé à Dassa-Zoumé au Bénin.

Selon la presse locale, le véhicule accidenté n'a été relevé par une grue que mardi soit près de 48 heures après l'accident.

Voir l'article de France 24 : <http://observers.france24.com/fr/20170214-benin-camion-immobilise-dassa-zoume-uranium-inquietude-benin>

Sollicitée par monsieur Clément Kotan, président de l'ONG Béninoise "Unité de Protection de l'Environnement", pour donner un avis concernant les risques liés à ce type d'accident, la CRIIRAD a fourni les commentaires suivants :

### Forte radioactivité des concentrés uranifères

Les concentrés uranifères présentent une radioactivité importante du fait de la forte teneur en uranium naturel. Selon les cas, l'activité massique de l'uranium 238 peut être de 7,4 à 9,5 millions de becquerels par kilogramme .

En fonction du temps écoulé depuis la fabrication du produit, le taux de régénération du thorium 234 et du protactinium 234m, et la présence de l'uranium 234, font que la radioactivité totale des concentrés uranifères peut être de **14 à 38 millions de becquerels par kilogramme** alors que l'activité naturelle typique de l'écorce terrestre est de l'ordre du millier de Bq/kg.

L'uranium et ses descendants émettent principalement des rayonnements alpha, bêta et gamma.

### Risques liés à l'exposition externe par les rayonnements gamma

Les rayonnements gamma étant très pénétrants, ils traversent en partie le métal des fûts et des containers et exposent les personnes à des radiations, dans un périmètre de plusieurs mètres, voire plusieurs dizaines de mètres autour des chargements.

On reste dans le domaine des faibles doses, certes, mais avec une exposition non négligeable en fonction du temps de présence. Les chiffres communiqués par AREVA-Niger, il y a quelques années, faisaient état :

d'un débit de dose gamma au **contact de camions** de transport de concentrés uranifères de **12 à 19 microSieverts par heure**, soit des valeurs **60 à 190 fois supérieures** à la radioactivité naturelle classique, avec des valeurs de **1,2 à 4,7 microSieverts**



Source : article de France 24 <http://observers.france24.com/fr/20170214-benin-camion-immobilise-dassa-zoume-uranium-inquietude-benin>

**par heure à 2 mètres des camions** soit des valeurs encore **6 à 47 fois supérieures** à la normale.

Ces valeurs sont certes compatibles avec les normes internationales sur le transport des matières radioactives, mais la CRIIRAD dénonce<sup>1</sup> depuis des années le caractère insuffisamment protecteur de la santé humaine de ces normes.

Ce phénomène de l'exposition aux radiations gamma lorsque l'on s'approche de fûts ou de containers de concentrés uranifères est illustré par les mesures effectuées par la CRIIRAD, sur une autoroute, en France, au moment de doubler un camion transportant de tétrafluorure d'uranium entre l'usine AREVA de Malvesi (près de Narbonne) et les installations du Tricastin. L'usine AREVA de Malvesi a pour vocation de transformer les concentrés uranifères en UF4.

<https://www.youtube.com/watch?v=0eBIC-ClbsWA&index=2&list=PL3lbOGKW-BxbsYB1pHkNhTkBZM4MsbbdC>

On constate dans cette vidéo, la forte augmentation du taux de radiation gamma (exprimé en coups par seconde) lorsqu'on s'approche du véhicule.

Ceci est illustré également par les mesures du taux de radiation gamma lorsque l'on s'approche de l'usine AREVA de Malvesi, qui centralise les fûts de concentrés uranifères. [https://www.youtube.com/watch?v=Ay5-r9stF\\_s](https://www.youtube.com/watch?v=Ay5-r9stF_s)

Afin de limiter l'exposition des personnes, il est donc pertinent de mettre en place un périmètre de sécurité de plusieurs mètres, voire plusieurs dizaines de mètres en fonction de la radioactivité du chargement. Les photographies de l'accident du 12 février 2017 au Bénin ne font pas apparaître de périmètre de sécurité.

Voir l'article de France 24 :

<http://observers.france24.com/fr/20170214-benin-camion-immobilise-dassa-zoume-uranium-inquietude-benin>

### Risques liés à la contamination interne

Le risque le plus important dans ce type d'accident est celui de la dissémination de matière radioactive dans le cas où le container serait éventré. Car, dans ce cas, il y a un risque de contamination interne par ingestion et inhalation de poussières radioactives.

Selon les informations officielles, les containers seraient restés étanches. Afin de le vérifier, la CRIIRAD a recommandé à l'ONG : de se rendre sur le terrain pour effectuer des mesures de radioactivité au contact du sol ou vérifier visuellement si on observe la présence d'uranate (couleur spécifique).

D'obtenir copie du document de contrôles radiologiques effectué par AREVA ou les autorités à l'issue de cet accident.

Cet accident rappelle qu'il est nécessaire de sensibiliser les élus et la population sur le fait de toujours rester à distance des véhicules de transport de concentrés uranifères, clairement identifiables par le symbole de la radioactivité, visible sur la photographie page suivante :

Il est important également d'améliorer la sécurité des transports de matières radioactives .

En ce qui concerne les chargements de concentrés uranifères d'AREVA qui quittent ARLIT au Niger, monsieur Almoustapha ALHACEN, président de l'ONG AGHIRIN'MAN à ARLIT, a tiré la sonnette d'alarme il y a plusieurs années, dénonçant le mauvais entretien des véhicules et de la chaussée, ainsi que la vitesse excessive des véhicules et le manque de formation des chauffeurs.

Voir page 11 du rapport CRIIRAD de 2008 : "AREVA : Du discours à la réalité / L'exemple des mines d'uranium du Niger" : [http://www.criirad.org/actualites/dossiers2005/niger/liens\\_pdf/Note\\_Criirad.pdf](http://www.criirad.org/actualites/dossiers2005/niger/liens_pdf/Note_Criirad.pdf)

**Rédaction** : Bruno CHAREYRON, ingénieur en physique nucléaire, directeur du laboratoire de la CRIIRAD

Contact : [bruno.chareyron@criirad.org](mailto:bruno.chareyron@criirad.org)

<sup>1</sup> Voir le dossier CRIIRAD : [http://www.criirad.org/transports/transport\\_mat-radioactives.html](http://www.criirad.org/transports/transport_mat-radioactives.html)

## “Arlit ne disparaîtra pas lorsque la Somair et la Cominak fermeront”

**MAI-MAGANA :** Monsieur le maire, vous êtes le premier responsable administratif de cette commune d’Arlit où sont implantées depuis presque un demi-siècle des filiales d’AREVA (SOMAIR et COMINAK). Qu’est-ce que cela signifie pour vous ?

**Abdourahmane Maouli :** Merci de m’avoir donné l’occasion pour répondre à vos questions et également parler de notre commune. Pour nous, les activités d’extraction d’uranium à des fins commerciales ne manquent sans nul doute pas de conséquences soient positives ou négatives. Mais pour moi, c’est dans un premier temps, une opportunité à la région d’Agadez, plus précisément au département d’Arlit et particulièrement à notre commune pour profiter des retombées de cette exploitation uranifère.

**MAI-MAGANA :** Comment décrivez-vous l’environnement en rapport avec cette exploitation d’uranium ?

**Abdourahmane Maouli :** L’environnement, s’il faut le prendre dans son sens étymologique, avec tout ce que cela comporte comme animaux, la nature, etc., ce qu’il faut retenir, il y a plus de quarante (40) ans de cela et d’après l’histoire (parce que nous n’avons pas tout vu), il y a un changement drastique. J’étais là depuis plus de 20 ans, ce n’est plus le même climat, ni atmosphère et l’environnement que j’ai connu et appris avec l’histoire, qu’il y avait de la faune et de la flore bien implantées naturellement. Avec l’exploitation uranifère, beaucoup des choses ont changé de façon très négative sur le plan environnemental. Car la flore a pris un coup, les animaux sauvages aujourd’hui se sont éloignés. Et avant, pour avoir du bois



**Abdourahmane Maouli**  
Maire CU d’Arlit

de chauffe, on n’a pas à se déplacer jusqu’à un certain nombre de kilomètres, c’est à portée de main, donc l’environnement est complètement dégradé, c’est une réalité qu’on ne peut pas nier malheureusement.

**MAI-MAGANA :** Les filiales d’Areva participent-elles aux actions de développement durable dans votre commune ?

**Abdourahmane Maouli :** Effectivement les filiales d’AREVA participent aux actions de développement durable. Mais cette participation ne date pas de longtemps. Ce qu’il faut comprendre, c’est que le développement durable, en tant que tel, est une question récente au niveau des sociétés minières qui ont commencé à le prendre en compte suite aux pressions des organisations de la société civile. C’est pour répondre aux préoccupations exprimées par cette société civile qu’un fonds de développement durable a été mis en place par les filiales d’Areva au NIGER en 2006 au profit des communes des départements d’Arlit et d’Iférouane. Donc, il y a certes des actions sociétales, mais qui sont timides par

rapport à l’activité. Aujourd’hui Arlit en tant que commune ou département, avec l’implantation de ces sociétés minières depuis plus de quarante ans, devrait être un miroir. Très malheureusement, les gens sont surpris quand on leur dit qu’il y a la SOMAIR et la COMINAK et qu’ils trouvent Arlit dans une situation très désagréable, souvent avec les manques d’eau, d’électricité, et des voiries. On a l’impression qu’Arlit est comme un marché où chacun est venu chercher juste son intérêt. Donc, à mon avis, s’il y a une question extrêmement importante du point de vue environnemental et de développement durable, il faut que les sociétés s’impliquent d’avantage avec tous les acteurs pour définir un cadre de travail, afin que les actions sociétales puissent profiter à la population.

**MAI-MAGANA :** Depuis 2006, les filiales d’AREVA, pour répondre aux préoccupations des populations lors des manifestations de la société civile d’Arlit, ont mis en place un fonds de développement durable de 500 millions par an pour les trois communes du département d’Arlit et les communes de dé-

(suite en page 8)

(suite de la page 7)

**partement d'Iferouane, à quoi cela a-t-il servi dans votre commune ?**

**Abdourahmane Maouli:** Effectivement, après la lutte de la société civile d'Arlit, dans laquelle d'ailleurs j'ai participé eu tant que coordinateur adjoint à l'époque, nous avons pu arracher des filiales d'AREVA une enveloppe que l'on appelle fonds de développement durable AREVA, qui est "géré" par un CBO, (comité bilatérale d'orientation) présidé par le préfet d'Arlit. A l'époque, en 2006, le département d'Arlit regroupait le cinq communes, y compris celles d'Iferouane. Le fonds a une clef de répartition selon les impacts, la taille de la population, la mobilisation des ressources, etc. Donc ce n'est pas reparti équitablement, selon les communes. Par exemple, avec un fonds des 500 millions de FCFA par an, la commune d'Arlit reçoit 120 millions pendant que Gougaram ou Iferouane ne reçoit que 60 millions. Dans ma commune précisément, cette enveloppe de 120 millions par an sert à réaliser des investissements, c'est à dire que celle-ci est orientée par le conseil municipal pour la réalisation d'infrastructures tels que les centres médicaux, l'éducation également et les voies bitumées ou pavées. Ce qu'il faut retenir, cette enveloppe n'est pas prise en compte dans le budget de la commune ; elle est décidée par les filiales d'AREVA. L'argent n'est pas remis aux communes ou aux départements, le fonds est logé dans les comptes d'AREVA, nous départements et communes, nous ne voyons même pas la couleur de l'argent. On ne voit que des services équivalents à notre part qui sont exécutés.

**MAI-MAGANA : En 2009, plusieurs manifestations (marches et meetings) de la coordination de la société civile ont eu lieu**

**dans votre commune pour réclamer une meilleur protection de l'environnement par les filiales du groupe AREVA, avez-vous noté des actions de ces sociétés depuis lors pour protéger ou restaurer l'environnement ?**

**Abdourahmane Maouli:** Effectivement, il y a eu beaucoup des manifestations en 2009, tendant à rappeler aux sociétés industrielles leur responsabilité sociale vis-à-vis du respect de l'environnement. Alors, j'avoue que le changement n'est pas total, l'action n'a pas porté jusqu'à ce point, il y a eu un intéressement que j'allais qualifier vraiment de modeste. Car il y a des actions timides qui ne répondent pas à l'atténuation du désastre sur le plan environnemental. Malheureusement, je dis que ce volet ne connaît pas une évolution significative à la hauteur des attentes de la population.

**MAI-MAGANA : Depuis 2015, les filiales d'AREVA ont revu à la baisse (moins 24%) cette enveloppe de développement durable de 500 millions à 380 millions par an, que vous inspire cette décision et quelle a été la réaction de votre commune ?**

**Abdourahmane Maouli:** Cette décision n'est pas la bienvenue chez nous, nous la regrettons fortement parce que les arguments qui étaient développés pour revoir à la baisse ne tiennent pas la route. Je pense que nous avons fait un débat houleux par rapport à la question mais malgré tout, la décision a été prise par les filiales d'AREVA. Je vous avoue que l'argument, tel qu'il a été développé par les filiales d'AREVA à l'époque, était la fermeture d'Imouraren dont correspond cette diminution de 24%. Or, quand on se réfère à l'histoire, l'enveloppe du développement

durable a existé avant l'arrivée d'Imouraren. Donc l'argument ne tient pas la route. Je lance un appel en ce sens que les filiales d'Areva reconsidèrent leur position pour ramener l'enveloppe à son niveau de 500 millions par an. Au mieux, les filiales d'AREVA devraient rehausser l'enveloppe.

**MAI-MAGANA : Qu'en est-il des 15% de la redevance minière que l'Etat doit rétrocéder aux collectivités de la région d'Agadez ?**

**Abdourahmane Maouli:** Alors, là aussi c'est un casse tête. Je vous avoue que la redevance minière, à la différence du fonds développement durable d'AREVA, est une loi instituée dans le code minier du Niger, donc c'est l'Etat qui rétrocède aux communes 15% de celle-ci, qui est une taxe ou un impôt que les sociétés versent à l'Etat. En tant que membre de l'A.M.N (Association des municipalités du Niger) nous avons fait le point de ces arriérés que l'Etat doit aux communes de la région d'Agadez et cela fait plus de 11 milliards de FCFA d'arriérés de redevance minière depuis la création de cette loi en 2006. Nous n'arrivons pas à savoir ce qui justifie cette situation. A ce niveau, je lance un cri de cœur à l'Etat pour qu'il rétrocède à la région d'Agadez ses redevances minières.

**MAI-MAGANA : Aujourd'hui, l'exploitation de l'uranium est en pleine difficulté à cause de la baisse des coûts de l'uranium. La mine d'Imouraren a suspendu ses activités, la mine de Goviex n'arrive pas à démarrer, les exploitations minières existantes ont de toute façon une fin, les risques de fermeture des mines planent. Croyez-vous à ces difficultés ou à cette fermeture des mines ?**

**Abdourahmane Maouli:** effectivement, aujourd'hui s'il y a une question qui nous préoccupe, c'est celle de l'après mine. Depuis 2011, quand je suis arrivé à la tête cette commune, c'était ma préoccupation parce que je sais que les 200.000 habitants de la commune urbaine d'Arlit, même si les mines ferment, vont rester sur place. Ce sujet, nous le discutons à chaque conseil municipal et nous interpellons les sociétés minières et l'Etat sur le fait que les mines ont une durée de vie, alors il faut se préparer à l'après mine. Nous savons qu'aujourd'hui les difficultés qu'il y a, du point de vue de l'exploitation de l'uranium, sont des difficultés qu'on n'arrive pas à saisir. Tantôt, il se dit que d'ici 2017-2018, le prix de l'uranium vont monter, qu'Imouraren va redémarrer ses activités d'ici 2019 ou 2020. GO-VIEX va s'installer, on crée un doute, une confusion dans l'esprit de la population. On leur donne l'espoir que les mines vont toujours continuer, alors que nous avons vu dans certains pays où les mines ont fermé et nous avons mesuré les conséquences négatives de cette impréparation par rapport à la question de l'après mine. Pour notre commune, je pense que nous avons fait en tout cas une projection, notre projection c'est que d'un moment à l'autre, les mines peuvent fermer. Donc, pour nous, nous sommes dans une période de l'après mine, et nous sommes en train de prendre toutes les mesures pour que nous ne ressentions pas l'après mine. Pour cela, il faut que l'Etat et les sociétés puissent mettre en place un fonds qui va nous permettre de réaliser des infrastructures, à même de supporter les difficultés qui vont advenir après la fermeture de ces exploitations uranifères.

**MAI-MAGANA :** Un hôpital de référence à été construit par le SYSMINE depuis 3ans. Mais cet hôpital n'a pas fonctionné et ne

**le pourra jamais, selon certaines informations qu'en est-il ?**

**Abdourahmane Maouli:** Effectivement, un hôpital de référence a été construit par le SYSMINE, très malheureusement pour nous, cet hôpital n'a pas répondu à l'attente de la population. Aujourd'hui, c'est un fantôme qui est là. Une étude est faite pour voir les causes profondes de cette catastrophe et des perspectives pour la reconstruction d'un autre hôpital est en cours. L'équipement de cet hôpital est disponible et a coûté plus cher que la construction. Concernant le bâtiment actuel, il s'est trouvé qu'il y a eu des difficultés dans la mise en œuvre. Certains accusent le terrain, mais une étude a été faite, 70% des défauts selon l'étude relèvent de l'entrepreneur qui a construit les bâtiments et 30% liés au terrain. Nous regrettons que l'hôpital ne fonctionne pas jusqu'ici et nous lançons un cri d'alarme pour que cette situation soit revue afin nous ayons notre hôpital de référence. **Pour la première fois, depuis presque un demi-siècle, l'Etat du Niger, avec l'aide de ses partenaires, a construit un château d'eau et mis en place un champ de captage d'eau pour alimenter plus de 150.000 habitants d'Arlit. Malheureusement, on constate que ce château n'est toujours pas opérationnel. Pourquoi et quand le sera-t-il ?**

**Abdourahmane Maouli:** Pour le château, ce qui est sûr, je reviens d'une mission de Niamey, je suis parti exclusivement pour ce château. Incha Allah, de sources qui sont officielles il sera opérationnel d'ici la fin de ce mois février 2017. Déjà, la semaine prochaine nous allons recevoir l'équipe de la direction générale de SPEN avec les techniciens pour une deuxième réception technique et en fin du mois de février 2017, nous envisageons une réception

avec les plus hautes autorités de notre pays. Je profite de cette occasion pour remercier du fond du cœur les autorités de la 7<sup>e</sup> République de nous avoir dotés de ce château car, depuis l'installation des sociétés minières, nous dépendons de l'eau qui provient du château de ces sociétés. Dieu merci, c'est une épine qu'on nous a ôté du pied en nous construisant ce joyau.

**MAI-MAGANA :** Quel est votre mot de la fin ?

**Abdourahmane Maouli :** Mon mot de fin, je voudrais lancer un cri de cœur. Arlit est une commune en perpétuelle mutation, Arlit est une commune qui change positivement, Arlit est une commune en tout cas, qui ne va pas disparaître parce que la SOMAIR ou la COMINAK vont fermer un jour. Et Arlit est une commune qui a de l'avenir et qui est située géographiquement à la porte de la transsaharienne et je crois que nous avons raison de vivre, de vivre longtemps même après les mines. Pour cela, j'interpelle toute la population à s'y mettre pour que nous puissions léguer un héritage positif aux générations futures. Nous devons combattre cette mentalité aujourd'hui qui stipule qu'Arlit est comme un chantier et dès que les sociétés ferment, les gens vont plier bagages. Je vous avoue que c'est une erreur. Nous devons nous inscrire dans la logique de la durabilité, qu'Arlit à de l'avenir et un de ces jours on oubliera même qu'Arlit était une zone d'exploitation uranifère. Car nous sommes capables aujourd'hui de développer notre commune, capables de développer les échanges commerciaux et faire beaucoup des choses qui vont faire évoluer notre commune.

**Réalisée par la rédaction**

Un demi-siècle d'exploitation d'uranium au Niger par AREVA

## Fouiller dans l'histoire pour préparer l'avenir

Etat des lieux en 1969 :

La région d'Agadez est une des huit régions du Niger (Niamey, Tillabéry, Dosso, Tahoua, Maradi, Zinder, Diffa et Agadez). Agadez est en plein cœur du massif de l'Air aux confins sud du Sahara, à égale distance de la Méditerranée et du golfe du Bénin.

**A**vant 1969, Arlit n'existait pas en tant que village, arrondissement ou département. Il existe seulement un espace pastoral dénommé «Arhli» en langue locale, qui comprend la vallée du Talak actuel Gougaram et le Techilé actuel Dannat, le tout sous administration d'un poste administratif dont le siège est à Iferouane (poste administratif d'Iferouane). La totalité des habitants de ce poste ne dépassait guère les 12 000 habitants. Beaucoup de personnes à Arlit et au Niger disent qu'il n'y avait personne à Arlit en 1969. Il y a donc bel et bien une population nomade qui pratiquait l'élevage dans cet espace et l'administration traditionnelle était incarnée par Elhaj Ibrahim Moussa, chef de groupement, père de l'actuel chef Elhaj Almoustapha Ibrahim dit Baki.

1969-1971, Arlit dépendait du poste administratif d'Iferouane (18 000 habitants) à 100 km au Nord-Est est un espace pastoral à la limite du désert ou se côtoyaient ani-



maux sauvages (autruches, gazelles, addax etc.) et autres domestiques dont le chameau, dans un décor de pâturage et des taudis de bois de chauffe. Ces années-là, aucune montagne n'est visible dans un rayon de 50 km, quand bien même c'est l'Air des monts Bagzan 2200m et Tamgak 1800m.

Le 2 février 1969, Diori Hamani, premier Président de la République du Niger indépendant depuis 1960, se rend à Arlit pour poser la première pierre des installations de la première mine d'uranium à ciel ouvert du Niger (SOMAIR) exploitée à (63,40%) par le CEA (Commissariat à l'énergie atomique) et COGEMA (Compagnie générale des matières nucléaires) créée en 1976 qui deviendra en septembre 2001 AREVA, qui est une fusion entre COGEMA et FRAMATOME le constructeur des centrales nucléaires née en 1958. Il revient le 2 février 1971 pour les inaugurer et c'est l'année où la première tonne d'uranium nigérien alimenta les centrales nucléaires de France.

Ce jour-là, le représentant de la France à cette inauguration et le Président Diori Hamani avait promis des merveilles et «deuxième Paris» aux habitants. Le chef Ibrahim Moussa était présent à la cérémonie d'inauguration en 1969.

C'est pour cela d'ailleurs, que le président Diori Hamani et ses ministres venaient régulièrement à Arlit où, par exemple, le 23 décembre 1972 et ce pendant une semaine il était en vacance à Arlit. Aussi, le président George Pompidou avait survolé à basse altitude la ville d'Artil avant d'atterrir à Niamey pour une visite officielle. Ces témoignages confirment cette idée «d'Artil deuxième Paris».

Le 24 juillet 1975, intervient la naissance de la deuxième mine de COMINAK, souterraine à 12 km de celle de la SOMAIR, toujours sous domination du géant français AREVA (34%).

1974-1975 : naissance de la mine de la SONICAR (dans la région d'Agadez) ou est exploité le charbon minéral qui sert de fourniture d'élec-

tricité dans une centrale thermique pour les usines d'exploitation d'uranium d'AREVA. La mine d'exploitation du charbon se trouve dans la ville de Tchirozerine à 190km d'Arlit. La société nigérienne de charbon est détenue principalement par l'Etat du Niger (69,3%), la banque islamique de développement (10,1%), les filiales d'AREVA, SOMAIR (7,9%) et la COMINAK (7,9%).

La période 2000 à 2007 sera celle où l'Etat du Niger aura attribué plus de 200 permis de recherche minière notamment celle de l'uranium dont la moitié se trouve dans le département d'Arlit région d'Agadez.

Le 4 mai 2009 intervint la pose de la première pierre du complexe industriel d'IMOURAREN, début des opérations pour la plus grande mine à ciel ouvert d'Afrique et la deuxième dans le monde après celle du Canada, là encore sous l'initiative du géant AREVA (66,65%). Elle s'appellera IMOURAREN SA. Elle se situe à 80 km au Sud-ouest d'Arlit, dans la commune de Dannat. Les prévisions de production d'Imouraren SA sont de 5000 tonnes d'uranium par an.

### Les populations et l'installation des unités industrielles d'AREVA

L'arrondissement d'Arlit est né en 1970, et il comprend Arlit ville et le poste administratif d'Iferouane. Dès 1969, les populations du sud, c'est-à-dire des régions de Zinder, Maradi, Tahoua, Dosso et



Inauguration de la SOMAIR par le Président Diouri et son épouse en 1969

Niamey, ont commencé à venir chercher du travail à Arlit, auprès de la SOMAIR filiale d'AREVA au NIGER. La société SOMAIR construit les premières infrastructures sociales à savoir l'hôpital, les écoles, la préfecture, les habitations, les centres de loisirs. Dans les années 1975, c'est au tour de la COMINAK, l'autre filiale d'AREVA, de commencer l'exploitation de la mine souterraine en installant les mêmes infrastructures de sa grande sœur SOMAIR. Avec la construction des deux cités des travailleurs des mines, la population «indigène» s'installe tout autour. Ainsi naquit la ville d'Arlit composée de deux cités des travailleurs des mines et de deux villes «induites». Arlit est absolument au milieu de nulle part. C'est une ville artificielle construite selon le modèle colonial. Dans son livre **«la face cachée du nucléaire français »**, Raphael Gran-

vaud écrit : «La ville d'Arlit est à l'image de ce qu'AREVA a apporté la région et de la relation qui unit la France au Niger. Même si le personnel d'encadrement subalterne des mines a été, pour des raisons politiques et économiques, progressivement nigériennes, les classifications et les hiérarchies coloniales ont été reproduite et sont visibles dans l'organisation même d'Arlit, cette ville créée artificiellement en plein désert pour les besoins de l'exploitation uranifère. La ségrégation est flagrante (témoin) : Dans la cité, AREVA a instaurée système des collèges. Il en a trois en matière d'habitation : les **MAB** (maison pour agents blancs), qui sont bien nanties, avec une prise en charge totale des frais de l'énergie et l'eau, suivent les **RA** (résidences africaines) destinées aux agents africains, constituées de deux pièces étroites avec de moindre commodités, les **DA** (dor-

(Suite en page 12)



Population venue à l'inauguration du site minier

(Suite de la page 11)

toirs africains) sont encore moins nantis et ne bénéficient que d'un espace très réduit, dépourvu d'électricité.»

C'est dans ce contexte que se faisait l'exploitation de l'uranium au Niger que le témoignage suivant décrit : «Des gamins de quinze et seize ans se font irradier dans les mines sous contrôle français au Niger, il n'y a quasiment aucune protection contre l'inhalation des gaz radon. La main d'œuvre, presque exclusivement des nomades touareg, reste totalement ignorant des effets de l'exploitation minière. La détection des radiations et les contrôles sanitaires sont inexistantes.» Ceci est un témoignage rapportés par (Christophe Olgiati) un réalisateur de télévision britannique UK dans les années 80. Le journaliste ajoute : «Il va de soi que les Français n'informent pas les indigènes qu'ils travaillent dans les mines les plus dangereuses du monde ; ils n'entendent jamais parler des mesure dosimétriques des rayonnements et un suivi sanitaire quel qu'il soit est impensable. Je n'ai vu personne porter de masque. Les mineurs remontent des galeries en fin de journée recouverts de poussière radioactive de la tête aux pieds».

### **Les ressources humaines dans les industries d'exploitation d'uranium et l'administration au Niger**

Depuis son ouverture dans les années 70, la SOMAIR



est dirigée localement par un «Directeur au Niger» basé à Arlit. C'était un Général de l'armée française du nom de Noël Pierre. Quant au premier sous-préfet d'Arlit, il se nomme Adou Adam. Cette société avait seulement deux cadres nigériens, il s'agit des ingénieurs Mahamane Djataou et George Right. C'est après le coup d'Etat de Kountché en 1974, que les directions générales ont été créées et installées à Niamey et les directions des sites sont devenues des directions des exploitations à Arlit. Mais toutes les directions sont occupées par des Européens. Les premiers postes de responsabilité au sein de la SOMAIR et la COMINAK sont celui de secrétaire général de la SOMAIR occupé par Issoufou Mahamadou et le directeur des exploitations COMINAK par Kalam Mahamadou, Issoufou Mahamadou actuel président de la République devient directeur des exploitations SOMAIR en 1986. La période (1980-1990) d'Issoufou et Kalam sera celle de la nigérianisation (remplacement du personnel européen par des cadres nigériens) des postes d'agents de maîtrise dans les sociétés minières.

Sur le plan social, de 1969 à 1976, c'est l'USTN (Union des syndicats des travailleurs du Niger) qui défendait les droits des travailleurs des mines à Arlit. C'est en 1976 que le premier syndicat des mines est né sous l'appellation de SYNTRAMIN (syndicat des travailleurs des mines du Niger) dont le siège est à Arlit. Ce syndicat unique est resté corporatiste dans ces revendications, à l'exception de sa participation très active aux côtés de l'USTN, dans la lutte pour l'avènement de la démocratie et la Conférence nationale souveraine des années 90. Le SYNTRAMIN corporatiste a beaucoup fait dans le cadre de l'amélioration des conditions péculniaires des travailleurs des mines, notamment par l'obtention des augmentations des salaires, la création des plusieurs primes, mais il n'a jamais envisagé la moindre revendication au profit du développement durable ou de la redistribution des ressources tirées de l'uranium vers les populations locales ou le reste du Niger. Ce syndicat est resté conservateur et sous la demi tutelle des exploitants miniers. D'autres syndicats comme le SICAMIN et le SYNAMIN on vu le

jour à partir des années 1996, suite à des dissensions au sein du SYNTRAMIN. Cette situation a fini par fragiliser sérieusement le SYNTRAMIN vis-à-vis des exploitants miniers, ce qui se traduit aujourd'hui par une absence de défense pour les travailleurs des mines.

### La production de l'uranium au Niger

La première tonne d'uranium a été produite dans les années 70 et cette production, à travers les deux sociétés filiales d'AREVA, a atteint au total les 100 000 (cent mille) tonnes en 2006 pour se situer aujourd'hui en 2017 à environ 140 000 (cent quarante mille) tonnes d'uranium métal au total. Les prix de l'uranium nigérien ont connu des hauts et des bas et ont été marqués par une dévaluation du franc CFA dans les années 1990. Ainsi donc en 1973 le prix du kilo d'uranium métal du Niger est de 5000 FCFA pour être dans les années suivantes dans la fourchette de 18 000, 30 000, 70 000, 73 000 et environ 50 000 FCFA le kilogramme aujourd'hui. On peut estimer le montant de la vente de l'uranium nigérien de 1969 à 2016 à environ **7 000 000 000 000 FCFA** (sept mille milliards) selon nos calculs, soit 149 milliards par an (Ce chiffre est indicatif et peut être confirmé ou infirmé par AREVA).

**La redistribution des ressources financières tirées de la production et de la vente de l'uranium au Niger**  
L'exploitation de l'uranium au



Niger, très jeune Etat indépendant il y a seulement une dizaine d'années en 1969, est une aventure à laquelle ni les dirigeants, ni le peuple nigérien n'était préparée. C'est dans ce contexte que les premières conventions minières sont signées entre le Niger et la France. Cette convention des années 60 qui a une durée de vie de 100 ans dont certaines clauses défavorables pour le Niger ne peuvent être changées par aucune négociation et aucun gouvernement nigérien aussi fort et indépendant soit-il. C'est cette situation qui explique que le changement ou la modification du code minier nigérien n'a pas un impact significatif sur les bénéfices que peut tirer le Niger de cet uranium.

Dans ce contexte, le peuple nigérien qui ne dispose d'aucune organisation de la société civile dans ce domaine de 1969 à 2000, ne pouvait pas exprimer ses préoccupations en matière de protection de l'environnement et de développement durable. Les sociétés minières avaient très peu d'intérêt sur leurs responsabilités sociétales jusqu'en 1998 où elles ont

créé un service de l'environnement comme l'atteste leurs écrits dans le journal de la SOMAIR « L'ECHO DU TARAT N°5 de janvier 1998 ». (En 1998, entre autres objectifs, nous projetons : de faire un inventaire de tous les textes existant au Niger. De programmer des contrôles des sols et ceux de la qualité chimique des acquifères principaux. D'élaborer une politique de gestion des déchets liquides et solides des huiles usées, des ferrailles, etc. Comme dans bien d'autres domaines, nos actions s'inscrivent dans un cadre de synergie avec nos homologues de la COMINAK en liaison avec le service environnement du groupe COGEMA, pour protéger efficacement notre précieux environnement).

Depuis 1969, début de l'exploitation minière de l'uranium au Niger, la population d'Arlit s'est considérablement accrue passant de 12 000 habitants à 150 000 habitants pour la seule commune d'Arlit qui n'existait pas en 1969. De 1969 à 2016, cette population dont environ 20 000 travailleurs des mines et leurs familles est alimentée en eau

(Suite en page 14)

(Suite de la page 13)

potable par de châteaux d'eaux des sociétés minières SOMAIR et COMINAK construits pour les besoins des travailleurs. Il n'existe aucun hôpital digne de ce nom à part les hôpitaux de deux sociétés, eux même construits pour les besoins des travailleurs et un petit hôpital de district de l'Etat aux moyens très limités.

C'est en 2014 que l'Etat a construit sur financement de l'Union européenne un hôpital de référence à Arlit. Malheureusement cet hôpital n'a jamais fonctionné, car les bâtiments se sont fissurés dès la fin de la construction au point que probablement il ne servira jamais.

**PHOTO HOPITAL DE REFERENCE**

C'est en 2016 que les travaux de construction du premier château d'eau par l'Etat se sont achevés, mais malheureusement aussi, le château est guetté par le risque de ne jamais fonctionner à cause de l'alimentation en énergie électrique.

C'est en 2000 que suite à un constat sur les questions environnementales et sociales, qu'est née à Arlit au cœur de l'exploitation de l'uranium au Niger l'ONG **Aghirin'man** (Organisation pour la protection de l'environnement et le mieux-être), la première organisation de la société civile nigérienne dans les domaines miniers de l'uranium, ensuite se sont positionnés sur le terrain le **ROTAB** (Réseau des organisations pour



la transparence et l'analyse budgétaire) en 2006 et le **GREN** (Groupe de réflexion sur les industries extractives) en 2005, deux réseaux ou regroupement d'associations qui œuvrent dans le domaine des industries extractives dont l'ONG Aghirin'man est membre fondateur, tous basés à Niamey la capitale du Niger. L'ONG Aghirin'man a entrepris un travail de sensibilisation, d'investigation sur le terrain en collaboration avec les associations **CRIRAD** (Commission de recherche et d'information indépendante) et **SHERPA** (Association composé des juristes) toutes deux basées en Europe. La CRIRAD et SHERPA se sont rendues deux fois à Arlit au Niger en 2003 et 2005 et ont produit des rapports sur les questions environnementales et sociales.

C'est cet éveil de conscience qui a déclenché la révision du code minier du Niger en 2006 et la création de 15% de la redevance minière rétrocédée par l'Etat aux collectivités

de la région où se fait l'exploitation de la ressource naturelle en l'occurrence l'uranium pour la région d'Agadez et c'était la seule ressource naturelle exploitée au Niger à l'époque. La redevance minière payée par les sociétés minières à l'Etat est une taxe parmi plusieurs que payent les sociétés. Il ne faut pas donc confondre avec tout l'argent des taxes que reçoit l'Etat. Selon nos estimations et nos recherches, c'est environ 15 milliards de FCFA que l'Etat du Niger devait rétrocéder à la région d'Agadez en matière de redevance minière pour la période de 2007 à 2016. C'est aussi en 2006 que suite à plusieurs manifestations depuis 2003, de la coordination de la société civile d'Arlit, dirigées par l'ONG Aghirin'man, que les filiales d'Areva au Niger ont accepté de financer à hauteur de 500 millions de FCFA par an le développement durable des communes du département d'Arlit (Arlit, Gougaram, Dانات, Iferouane et Timia) impactées par l'exploitation de

l'uranium. C'est aussi suite à ces manifestations que les filiales du groupe AREVA au Niger, on accepté de financer : le bitumage des routes principales d'Arlit (Route Arlit Akokan) pour 3,5 milliards de FCFA (2010-2011), le placement des cuves d'eau potable (depuis 2011 à 2017) dans les quartiers démunis de la ville d'Arlit pour un coup d'environ 150 millions par an. Voici une déclaration d'une marche de protestation en 2006 :

**Déclaration de la société civile sur la protection de l'environnement et le développement durable à l'intention d'Areva et filiales SOMAIR et COMINAK à l'issue de la marche du 3 mai 2006 : (quelques extraits)**

Depuis plus de trente cinq (35) ans, Areva NC Niger et ses filiales SOMAIR et COMINAK\_\_exploitent l'uranium dans la région d'Agadez, précisément dans le département d'Arlit.

Chaque année, plus de **3 000 tonnes d'uranium** sont exploitées et vendues en Europe par ce groupe et ses filiales. **100 000 tonnes** d'uranium métal au total seront vendues de 1969 à 2006 ; ce qui fera **250 mille milliards** environ de franc CFA de vente d'uranium.

La jouissance donnée par ces milliards à Areva correspond aux dégâts et à l'amertume écologique subis par la région et le département en particulier. C'est ainsi que : La nappe fossile a été et

continue d'être épuisée et asséchée à cause de la quantité d'eau nécessaire au traitement d'uranium ;

Les espaces forestiers et pastoraux ont été totalement détruits par les effets de cette exploitation d'uranium notamment par ses rejets radioactifs et la concentration humaine qu'elle a entraînée. La population n'aura plus sous peu un seul morceau de bois de chauffe ;

La faune sauvage a totalement fuit la région à cause des nuisances sonores et détruite par braconnage de la concentration humaine ;

Les maladies de toutes sortes ont fait leur apparition et plusieurs personnes sont mortes de maladies suspectes liées certainement à la radio activité et autre poussière de l'exploitation d'uranium ;

S'agissant du développement durable du département ou de la région, le spectacle est désolant, révoltant et paradoxale :

Aucune action digne de ce nom ne reflète l'image d'une région où sont sortis ces vertigineux milliards d'argent. Le soutien au développement local avoisine à peine les 100 millions en 35 ans.

Pas un seul bout de piste goudronnée à part ce filon de la route de l'uranium qui a fui toutes villes et villages de la région pour venir mourir à la porte d'Arlit, ce sera la RTA ou la route par laquelle la pauvreté, l'exclusion et la marginalisation sont arrivées. Quelques rares emplois sub-

alternes sont réservés à la population locale sous le fallacieux prétexte de manque de diplômés et des cadres, c'est tout simplement l'exclusion, la marginalisation et la volonté de détruire.

L'exploitation et l'asservissement d'une partie de la jeunesse par ce fléau de l'exploitation de l'homme par l'homme qui est la sous-traitance où la jeunesse est exposée dans des travaux de mines et carrières sans aucune protection avec des salaires équivalents à un sac de riz ou de mil par mois, quel avenir peut-on garantir avec une telle pratique ?

Les inquiétudes nées de l'irradiation de certains puits d'eau potable de consommation humaine (110 fois supérieure à la normale) en 2004 sont là pour nous rappeler le danger sanitaire que court la population d'Arlit.

Malgré ce gaspillage d'eau dans le traitement de l'uranium, une partie de la population d'Arlit ne boit pas à sa soif.

L'exploitation d'uranium a progressivement appauvri les populations de la région et hypothéqué l'existence des générations futures.

Les populations ont aujourd'hui l'impression que dans leur boulimie, AREVA et ses filiales veulent tout puiser et détruire : l'uranium et tous ce qui bouge autour.

Quelle ne fut la surprise de cette population et ses représentants de constater qu'après 35 ans, Areva et ses filiales SOMAIR et COMINAK

(Suite en page 16)

(Suite de la page 15)

ne disposent d'aucun document contenant concrètement leur politique de développement durable pour la région. Toutes ces années de mensonges n'ont servi qu'à la propagande dans le seul but de tromper les populations, l'Etat du Niger. C'est un scandale sans précédent dans l'histoire du Niger.

Nous, membres de la société civile entendons ne pas nous arrêter à des simples déclarations car la population est en danger. Nous entendons faire entendre la colère de cette population si Areva et ses filiales SOMAIR et COMINAK ne corrigent pas leur ligne de conduite qui menace la paix et la tranquillité.

Il apparaît évident que toute la politique environnementale et celle du développement durable virtuel prônés par Areva et ses filiales ne visent qu'à se soustraire de la loi ; c'est pour cela qu'il n'y a rien de concret et rien de visible.

Nous membre de la société civile exigeons aux dirigeants du Niger notamment locaux (Préfet et élus) de mettre fin au laisser aller d'Areva et ses filiales, de faire respecter la dignité des populations.

Nous exigeons également l'implication de la société civile dans l'élaboration et la mise en œuvre des programmes de développement durable dans le département. Aussi, nous membres de la société civile, exigeons que :

. Areva et ses filiales SOMAIR et COMINAK recrutent leur main d'œuvre dans l'or-

dre prioritaire suivant : département, région, national. Nous entendons nous investir pour démasquer tout recrutement basé sur les méthodes maintes et maintes fois décriées par la population.

. La refonte de tous les contrats des sous-traitants locaux pour les uniformiser à ceux de MIGAS, société fondée par des dignitaires d'Areva avec des avantages extraordinaires.

. Le bannissement de toutes les mesures discriminatoires dans les transports, les loisirs, les logements, la santé, les entrées et sorties dans les installations industrielles.

. L'élaboration d'un programme cadre du développement par Areva et ses filiales si véritablement ce volet est prévu dans leur présence au Niger et dans la région .

. Le bitumage des routes principales de la ville d'Arlit pour protéger la population contre les poussières de toutes sortes des véhicules et engins des sociétés minières.

. La mise en œuvre d'un programme d'activités génératrices des revenus et de lutte contre la pauvreté en faveur des femmes de la région qui sont les laissés pour compte.

. La mise en œuvre d'une étude épidémiologie sanitaire indépendante sur les effets de l'exploitation de l'Uranium dans la région.

. La mise en place d'une commission parlementaire d'enquête pour situer les res-

ponsabilités sociales et environnementales d'Areva.

. La révision de l'adaptation des conventions minières entre l'Etat et Areva pour mieux prendre en compte la décentralisation et l'évolution du marché de l'uranium.

. Le soutien aux programmes et projets visant la promotion des énergies nouvelles et renouvelables (charbon fossile et énergie solaire).

. La mise à disposition des forages d'eaux potables aux jardiniers de la ville d'Arlit.

Cette marche de la coordination de la société civile d'Arlit est le déclenchement d'un certains nombres de changements positifs de la part des exploitants miniers. Mais Raphael Granvaud écrivait dans son livre **«La face cachée du nucléaire français»** sorti en 2012 : «AREVA n'a pas son pareil au profit de sa communication les mesures qu'elle a été contrainte d'adopter sous la pression. Ainsi, par exemple, se prévaut-elle dans ses publications d'un échange constructif avec les ONG, censé illustrer ses engagements en matière de dialogue, source de progrès... baromètre des préoccupations citoyennes à l'échelle locale et internationale. L'opération de récupération médiatique la plus importante est aujourd'hui celle des observatoires de santé, créés pour servir de contre-feu aux mobilisations d'anciens travailleurs du Niger et du Gabon ».

**À suivre dans le prochain numéro**

## Les députés nationaux visitent les industries extractives de la région d'Agadez

**D**u 26 février au 05 mars 2017, dans le cadre de la mise en œuvre des activités du projet «Promotion de la transparence dans la gestion des industries extractives», le ROTAB en collaboration avec le Réseau parlementaire sur l'Initiative de la transparence dans la gouvernance des industries extractives (ITGE) ont organisé une mission de visites des sites d'exploitation de l'uranium dans la région d'Agadez.

La mission qui est composée de sept députés, deux assistants parlementaires, deux membres du ROTAB et un membre de NDI, est arrivée par avion à Agadez le dimanche 26 février 2017. Elle a continué sur Arlit par la route le lundi 27 février 2017, après une série de visites de courtoisie aux autorités régionales (Gouverneur, Conseil régional etc.) dans la ville d'Agadez.

Dès le mardi 28 février, dans la matinée, la mission a débuté ses activités par une visite de courtoisie au préfet et au maire d'Arli. Puis une visite à la Direction de la SOMAIR pour s'entretenir avec ses responsables. La Direction de la société filiale d'AREVA, qui exploite l'uranium depuis 47 ans, a fait visiter l'hôpital de la SOMAIR où la délégation s'est rendue dans le magasin des produits pharmaceutiques, le laboratoire, la salle d'opération et les autres infrastructures de



cet hôpital. Selon ses responsables, le centre hospitalier dispose d'un budget de fonctionnement de 1,5 milliard de FCFA et consacre 70% de ses consultations aux populations externes. Après l'hôpital, la délégation s'est rendue dans la zone industrielle de la SOMAIR où le Directeur des exploitations et ses collaborateurs lui ont présenté des exposés. Les ressources humaines sont constituées de 934 agents en contrat direct, 533 sous-traitants et la production d'uranium de 2105 TU pour l'année 2017. Les explications ont porté aussi sur la politique environnementale, notamment la gestion des résidus divers, le développement durable, sur la méthode de traitement du minerai d'uranium, sur la politique sécurité et environnement de la société. Après cette étape, la délégation s'est rendue au niveau des installations industrielles notamment la Mine à ciel ouvert, le traitement du minerai par lixiviation

en tas, l'usine de traitement dynamique jusqu'à la finition où sort l'uranate de soude.

Le mardi 28 février, dans l'après-midi, c'est au tour de la COMINAK, l'autre filiale du groupe AREVA en activité depuis 1975, de recevoir la visite de la délégation parlementaire. Là aussi, la délégation a eu droit aux mêmes exposés qu'à la SOMAIR. La visite s'est achevée par une tournée au niveau de l'usine, la mine souterraine et l'hôpital de la société.

Le 1er mars, une journée parlementaire a été organisée dans la salle de conférence de l'ONG Aghirin'man, un membre fondateur du ROTAB. Cette rencontre avec la mission parlementaire a regroupé toutes les organisations de la société civile basées à Arlit. Lors des échanges, la société civile a fait un exposé sur l'exploitation minière dans la région d'Agadez. Elle a soulevé plusieurs préoccupations des populations riveraines des

(Suite en page 18)

(Suite de la page 17)

sites miniers notamment :

- La dégradation de l'environnement par disparition du couvert végétal
- La destruction totale de faune sauvage ;
- La consommation gratuite de l'eau par les filiales d'AREVA au Niger (environ 13 millions de m<sup>3</sup> par an pour le traitement de l'uranium) ;
- La gestion des résidus de traitement d'uranium et l'exposition des populations aux rayonnements ionisant ;
- Les conditions de travail des sous traitants dans les sociétés minières filiales d'AREVA (manque de prise en charge sanitaire, salaires dérisoires 1/10 des travailleurs sont sous contrat AREVA) ;
- La restriction dans l'accès aux hôpitaux de la SOMAIR et la COMINAK
- La diminution des fonds de développement durable alloué par les filiales d'AREVA au aux communes des départements d'Iferouane et Arlit de 24% (de 500 millions à 380 millions de francs par an) ;
- L'état de la route Tahoua-Arlit (RTA) totalement détruite ;
- Le sort de 60 milliards de FCFA versés par AREVA dans le cadre de l'accord stratégique pour reconstruire la RTA ;
- Le non reversement des 15% de la redevance minière aux collectivités de la région d'Agadez par l'Etat du Niger, atteignant un montant

d'environ 11 milliards de FCFA ;

- L'échec total de la construction de l'hôpital de référence à Arlit, déjà financé, construit et doté des matériels à hauteur d'environ plusieurs milliards par le Fonds européen de développement. Rappelons que cet hôpital flambant neuf est sur le point de s'effondrer, sans que ne soient situées les responsabilités ;
- Le démantèlement et le détournement par AREVA de ses objectifs de l'Observatoire de santé de la région d'Agadez (OSRA) ;
- La complicité du BEEI (Bureau d'évaluation environnementale et des études d'impact) avec les sociétés minières et les promoteurs des projets miniers ;
- Le manque de transparence dans le prélèvement d'une quantité d'uranium (environ 150 TU/an) et stockée en France par les filiales d'AREVA pour servir au réaménagement des sites miniers depuis 2014 et le sort réservé à ce fonds prévu par la loi nigérienne depuis la création des sociétés minières.

Les députés nationaux ont pris bonne note de toutes ces préoccupations qui contredisent les contenus des exposés des sociétés minières.

La délégation parlementaire s'est rendue le jeudi 2 mars 2017 dans le village d'Azelik (département d'Ingall), à 160 km au sud-ouest d'Arlit, pour visiter l'exploitation minière de la SOMINA (société des mines d'Azelik).

Sur le site d'Azelik, les populations ont réservé un accueil chaleureux à la délégation. Lors de la rencontre, les populations ont informé les députés sur leur situation de misère avec l'arrêt de cette unité d'exploitation de l'uranium par une filiale chinoise depuis plus de deux ans. Arrêt qui a rendu le village pauvre. Les populations ont souhaité que cette unité redémarre ses activités dans le respect de la réglementation. Au cas échéant, ils ont souhaité sa fermeture immédiate et le réaménagement du site pour en faire une exploitation agricole. Les députés ont pris bonne note des préoccupations des populations.

**La rédaction**



## L'ONG Aghirin'man forme et sensibilise des hommes des medias sur les réglementations de la protection de l'environnement et le code minier du Niger

**D**ans le cadre de ses activités trimestrielles l'ONG Aghirin'man a procédé à partir du samedi 18 février au lundi 20 février 2017 à la sensibilisation et la formation des hommes des medias locaux.

Au cours de cette activité, des exposés ont été fait à partir des modules sur la loi cadre sur la protection de l'environnement et le code minier de la République du Niger.

Il s'agissait donc d'inculquer aux 60 participants les notions de base sur :

**- la protection de l'environnement notamment les principes fondamentaux, la participation des populations et les mesures incitatives, les instruments de gestion de l'environnement, les procédures de la**

**réalisation et évaluation environnementales des études d'impact.**

**- Du code minier du Niger, notamment en ce qui concerne la classification des gites de substances minérales, les conditions d'obtention d'un titre minier ou carrière, les permis d'exploitation et de recherche, l'ouverture et l'exploitation des carrière publique, les redevances minières et l'utilisation des recettes minières, les conventions minières type.**

Après les exposés, un débats a été ouvert sur la nécessité de mise en place d'un fonds pour les générations futures alimenté par les retombées tirées de l'exploitation des ressources naturelles dans notre pays.

A l'issue de cette formation et sensibilisation, on retiendra l'engouement qu'elle a suscité chez les participants qui ont exprimé leur satisfaction quand à l'apport de ce savoir dans l'exercice de leur métier d'information des populations. Les participants ont particulièrement recommandé de poursuivre l'action en faveur de la mise en place du fonds pour les générations futures et d'avoir pour objectif d'atteindre les députés nationaux et le gouvernement pour l'institution d'une loi dans ce sens. Rappelons que cette sensibilisation et formation est exécutée en partenariat avec la Fondation Rosa Luxemburg et concernera d'autre couches sociales de la population.

**La rédaction**

### « Mai-magana »

Industries extractives

Bulletin d'information de l'ONG Aghirin'man BP149-Arlit-Niger

Tel 96872498/96595928.

**Directeur de publication**

Almoustapha Alhacen

**Rédaction**

Rhamar Ilatoufegh

Maidawa Boubacar

Boubacar Ounfana

Coulibaly Salifou

**Tirage : 1000 exemplaires**

1000 exemplaires

## Sports et loisirs à Arlit

La ville d'Arlit a été créée à la suite de la découverte et la mise en exploitation partir de 1969, des riches gisements d'uranifère par les autorités nucléaires françaises. Concernant Akokan, qui constitue la deuxième ville de la commune, elle a vu le jour avec la mise en place de la compagnie minière d'Akouta (Cominak) en 1974. Au fil des ans, l'exploitation de ces gisements a entraîné un mouvement des populations nigériennes de tous les horizons et même des nationalités étrangères vers cette ville miroir située en plein désert. C'est ainsi que l'on compte dans la commune urbaine d'Arlit plus de 150.000 habitants. Par rapport aux infrastructures socioculturelles et sportives, la commune dispose de mosquées, d'églises à Arlit et Akokan et de centres d'apprentissage pour les jeunes qui constituent la majorité de la population. Il est organisé, chaque année après celui d'Agadez, un événement culturel important : le Bianou. Il s'agit d'une fête qui mobilise la population de la commune. Concernant les infrastructures sportives, Arlit est dotée d'une arène de lutte, une aire de spectacle, une

salle informatique, une bibliothèque communautaire au sein de la MJC. Dans les écoles sont réservées des terrains d'infrastructure pour les activités sportives, d'éducation physique ainsi que des rencontres des minis championnats scolaires organisés à l'intention des scolaires. La commune ne dispose absolument pas d'un terrain municipal où la jeunesse d'Arlit peut pratiquer diverses activités sportives et culturelles. En ce qui concerne le cas spécifique des sociétés minières (la Cominak et la Somair), elles disposent d'importantes infrastructures culturelles et sportives réservées aux employés et à leurs familles. On peut citer, entre autres, les terrains de sport, les salles de danse, les complexes de gymnase et des espaces verts communément appelés

«les pépinières », qui sont des aires de détente et de jeux de belotte ou d'échec. Notons que dans la nuit du temps, le sport à Arlit était très développé et cela est dû à l'implication des responsables des sociétés minières qui injectaient des moyens conséquents dans ce secteur. Des compétitions comme la coupe de mine, le tournoi du DX, le rally du Ténééré, des courses de véhicules et de chameaux sont organisés à l'échelle locale et régionale. Aujourd'hui, à part le football et quelques arts martiaux, les autres disciplines sportives sont délaissées par manque d'encadrement, d'investissement étatique et l'arrêt du sponsoring par les sociétés minières. C'est une jeunesse qui occupe les espaces libres dans la ville pour s'adonner à des activités sportives.

**Avis aux lecteurs :**

**Ce bulletin est le votre.**

**Vous pouvez contribuer à l'enrichir en nous envoyant vos articles ou autres contributions sur les mines à l'adresse suivante :**

**BP/149 Arlit- Niger**

**E-mail : [aghirin\\_man@yahoo.fr](mailto:aghirin_man@yahoo.fr)**